



**HAL**  
open science

## Lecture critique de Dominique Méda et Alain Lefebvre, Faut-il brûler le modèle social français ?

Bruno Cautrès

► **To cite this version:**

Bruno Cautrès. Lecture critique de Dominique Méda et Alain Lefebvre, Faut-il brûler le modèle social français?. Revue Française de Science Politique, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2007, 57 (2), pp.252 - 255. hal-03570177

**HAL Id: hal-03570177**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03570177>**

Submitted on 13 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

d'être les victimes des changements à celui d'en être les acteurs. Encore faudrait-il compléter les débats par une mise en perspective des alternatives pour le modèle républicain.

Les mutations que nous avons observées constituent en effet autant de défis pour la République et sa doctrine traditionnelle : la plus grande diversité ethnique de la France remet en cause les vertus d'un modèle de citoyenneté fondé sur l'assimilation à une culture dominante ; le niveau élevé de chômage (de longue durée) et les inégalités fragilisent la rhétorique de l'égalité et de la fraternité républicaines ; le nouveau système de gouvernance où prévaut la négociation et la pluralité des acteurs et des intérêts ne correspond plus au modèle républicain de politique de la nation comme expression de la volonté générale poursuivant le bien commun ; une économie de plus en plus régie par les mécanismes de marché ne correspond pas aux idées de capacité du politique à diriger l'économie... L'objet de notre livre n'était pas d'apporter des réponses à ces défis, mais de mieux en situer les enjeux et de pousser ceux qui en discutent à reconnaître que la France a déjà beaucoup changé.

Pepper D. CULPEPPER, John F. Kennedy School of Government, Harvard University  
Peter A. HALL, Minda de Gunzburg Center for European Studies, Harvard University  
Bruno PALIER, Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

### *Faut-il brûler le modèle social français ?*<sup>1</sup>

Face aux défis que représentent la mondialisation, le changement technique et technologique et le vieillissement des populations, les performances du « modèle social français » apparaissent à de nombreux intellectuels français comme insuffisantes comparées à celles des champions européens que sont les pays du Nord. Le « modèle social français » est devenu à la fois une rhétorique, positivement ou négativement connotée, et un élément central du débat public en France ; les crises sociales qu'a connues la France au cours des deux dernières décennies (automne 2005, par exemple) sont régulièrement analysées comme des signes d'épuisement, voire d'inefficacité du « modèle social français ». Dominique Méda, sociologue du travail et de l'emploi (chercheuse au CEE) et Alain Lefebvre (spécialiste des pays nordiques, conseiller en Suède pour les affaires sociales), livrent dans ce court mais très documenté ouvrage, un ensemble de réflexions et d'analyses comparatives propres à mieux nous faire comprendre s'il faut ou non désespérer du « modèle social français », s'il faut le « brûler » pour qu'il renaisse de ses cendres, après une cure de comparatisme nordique. Après avoir expliqué les facteurs de réussite du modèle scandinave et écarté les arguments d'une impossible transposition à la France, les auteurs envisagent les modalités d'une réforme du « modèle social français » permettant d'acclimater le modèle nordique. Cet ouvrage apporte des éléments de réponse convaincants à ces questions, notamment fondés sur les principaux éléments des modélisations théoriques utilisées par les spécialistes de l'analyse des politiques publiques, sociales en particulier.

L'ouvrage débute sur un chapitre qui démontre point par point en quoi l'actuel modèle français à la fois coûteux et inefficace. La lecture des pages 15 à 23 nous livre un exposé (rédigé à la manière « *just the facts* ») détaillé de ce qui ne marche pas en France (chômage durable, faiblesse des sorties du chômage, faiblesse de la mobilité en cours de carrière, restructurations d'entreprises et de secteurs d'activité mal anticipées et accompagnées, effort de formation continue insuffisant et en diminution depuis plusieurs décennies) et de toutes les tentatives infructueuses de réformes. La lecture de ces pages, situées au début de l'ouvrage, sonne comme un constat particulièrement dur pour le « modèle social français ». Le second chapitre introduit un des points clefs des analyses de Dominique Méda et Alain Lefebvre : reprenant la technique d'étalonnage (*benchmarking*), pratiquée par la Méthode ouverte de coordination (MOC) dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE, Conseil de Lisbonne, 2000), les auteurs proposent une analyse concise mais particulièrement éloquentes des 40 « indicateurs clés » (qui mesurent les progrès réalisés par les États membres vis-à-vis des objectifs définis) et 26 « indicateurs de contexte » (qui servent, comme le taux d'emploi, à analyser les programmes nationaux d'action

---

1. Dominique Méda, Alain Lefebvre, *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Paris, Seuil, 2005, 154 p.

pour l'emploi) définis par la SEE. Ils utilisent ces indicateurs pour démontrer de quelle manière on peut faire un usage « rationnel » des comparaisons. Sur ce point, les auteurs restituent les arguments classiquement présentés en France pour motiver une exception française à la comparaison et le doute sur les indicateurs des comparaisons. Réfutant dans le même temps les approches naïves de la comparaison et revendiquant les acquis de « l'approche sociétale », ils plaident pour un usage raisonné de la comparaison, « à vocation normative » assumée (p. 50) et visant à « mieux comprendre les systèmes d'emploi et de protection sociale en Europe et à déterminer les raisons de leurs performances, ainsi que les conditions de leur "transférabilité" » (*ibid.*). Les réflexions des auteurs se prolongent sur cette question : peut-on transposer, transférer, voire copier des politiques publiques qui « marchent » ailleurs ? La lecture des passages que les auteurs consacrent aux questions de comparaison ne saurait que trop être recommandée : Alain Leuvre et Dominique Médà présentent en quelques pages l'essentiel des réflexions de fond sur l'intérêt de la comparaison et ses finalités. Posant sans tabous cette question, ils répondent, citant les travaux de Bruno Palier et Paul Pierson, que seule l'importation de modèles respectueuse de la « *path dependency* » est pertinente. Prenant l'exemple de la CMU, ils soulignent que « nos esprits sont trop façonnés [en France] par les notions d'ayant droit, de financement assis sur les cotisations, de gestion par les syndicats pour pouvoir aisément passer à un tout autre modèle, pourtant plus simple et efficace » (p. 54). Il ne s'agit donc pas de « copier » ce qui « marche » chez les autres, mais de comprendre pourquoi ils font mieux que nous dans certains domaines et de tenter d'obtenir les mêmes types de résultats en composant avec les traditions et spécificités historiques nationales.

Les auteurs dressent à partir de cette mise en perspective européenne et comparative une liste des signes de la crise du modèle social français : taux de chômage élevé, taux d'emploi faible, précarisation croissante, rotation des travailleurs sur des emplois à faible productivité, marché du travail de plus en plus dual, faible transition du chômage vers l'emploi, absence d'anticipation tant du côté des emplois (effort de formation continue réduit et concentré sur les plus diplômés) que du côté de la restructuration des entreprises, faiblesse du budget de la recherche...

Pour les auteurs, l'insuffisance de la croissance économique et son essoufflement durable en France ne saurait tout expliquer : les systèmes sociaux sont désormais en concurrence face aux défis que constituent la mondialisation, le changement technique et technologique et le vieillissement des populations ; l'État providence social-démocrate dont l'objectif était, dès sa création, de « démarchandiser le travail » en offrant à tous, y compris aux classes moyennes et favorisées, les plus hauts standards de droits, services et protection, doit assurer le plein emploi pour maintenir et financer le système. Par comparaison, les modèles « conservateurs » sont inefficaces parce qu'en préservant les différences de statut entre leurs membres, les augmentations de dépenses nécessaires conduisent à des conflits d'intérêts et à un désengagement des classes ayant les plus hauts revenus. Le modèle « libéral », « efficace mais inéquitable » (modèle caractérisé par le marché comme institution centrale, l'État providence étant résiduel pour palier les « *market failures* »), cherche seulement à améliorer le fonctionnement du marché et ne peut constituer un modèle à suivre pour les auteurs, qui reprennent largement l'analyse d'Esping-Andersen et de ses « trois mondes ». Remarquons que l'ajout du « modèle méditerranéen », attribué par les auteurs à André Sapir, qui prolongerait et affinerait la typologie d'Esping-Andersen, est en fait développé par Maurizio Ferrera dès 1996<sup>1</sup> et fait référence au rôle joué par les solidarités familiales (assumées par les femmes de la génération pivot).

Ces éléments d'analyse comparative et de mise en perspective des « trois mondes » (voire quatre) d'Esping-Andersen servent aux auteurs de points de référence pour poser la question de « la réussite nordique » et des explications. Il faut noter que l'ouvrage repose ici sur tout l'acquis des travaux et expertises d'Alain Lefebvre sur les pays nordiques. On retrouve là un point fondamental des réflexions qui, en particulier à gauche, ont beaucoup focalisé l'attention depuis plus d'une décennie : les systèmes de protection sociale nordiques sont-ils spécifiques à leurs contextes et peuvent-ils ou non inspirer les perspectives de réforme en France ? Reprenons avec les auteurs quelques éléments de ces systèmes. Les caractéristiques du « modèle nordique » sont les suivantes : la population accède à des droits fondamentaux, parfois garantis par la Constitution, sur une base universelle, non liée au versement de cotisations ou à la mise en évidence de besoins à satisfaire ; la part des dépenses sociales dans le PIB est élevée, avec une forte part de redistribution ; la démocratie locale est très développée, avec des services sani-

1. Maurizio Ferrera, « The Southern Model of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social Policy*, 6 (1), 1996, p. 27-37

taires et sociaux gérés par les collectivités locales ; la distribution des revenus est relativement égale, les inégalités sont plus réduites qu'ailleurs, la pauvreté est moins fréquente, l'égalité entre hommes et femmes est un principe de base, toutes les mesures sociales sont destinées à l'individu et non à la famille. La Suède et le Danemark étaient en 2004 les pays de l'Union européenne où les dépenses des administrations publiques étaient les plus élevées, avec respectivement 57,2 et 56,3 % du PIB, la Finlande se situant un peu en deçà avec 50,7 %. Sur ce point, les pays nordiques sont proches de la France (53,8 %) et très éloignés du modèle britannique. La taille de l'emploi public n'y est dépendant pas aussi forte en France. Une grande partie de ce qui est défini par la loi en France relève dans les pays nordiques des conventions collectives, dans lesquelles l'État n'intervient pas. Le taux de syndicalisation élevé (plus de 80 %) s'explique par le fait qu'il s'agit d'un syndicalisme de services (assurance chômage, négociation des salaires individuels, banque et assurance parfois) et aussi par le fait que l'État ne se substitue pas aux partenaires sociaux, qui sont donc plus crédibles pour l'opinion. La liberté d'organisation de l'entreprise est le résultat de compromis historiques, établis depuis la première partie du 20<sup>e</sup> siècle. À cet égard, on lira avec grand profit les pages que les auteurs consacrent à une lecture des 35 heures en France à l'aune de l'expérience danoise (p. 72 à 74) : « Nous avons fixé une durée légale du travail et donné aux employeurs et aux salariés des outils pour assouplir la durée hebdomadaire d'heures avec la possibilité de moduler le volume hebdomadaire d'heures dans un cadre annuel, grâce à des négociations locales. Les pays nordiques, de leur côté, ont analysé les besoins de la population sur l'ensemble de la vie et les dispositifs existants favorisent le temps partiel ou les réductions du temps de travail au moment du cycle de vie où ceux-ci sont le plus utiles [...] quitte à travailler plus longtemps. [...] La possibilité de vraiment adapter son temps de travail selon ses contraintes de cycle de vie et l'assurance que son travail sera 'soutenable', c'est-à-dire que l'on n'arrivera pas usé à cinquante ans, constitue très certainement une caractéristique majeure et une grande réussite du modèle nordique » (p. 73-74).

Pour les auteurs, l'une des clés de la réussite nordique (danoise notamment), qui devrait inspirer la France, est l'investissement massif dans la formation initiale et continue, la recherche aussi, entraînant un véritable droit à la formation tout au long de la vie, qui assure la qualification des personnes et leur capacité à évoluer tout long de leur carrière. Il faut ici rappeler, en cohérence avec l'approche raisonnée de la comparaison proposée, que le débat français invoque souvent la « flexicurité » en oubliant toute l'architecture institutionnelle qui la sous-tend : taille de l'emploi public (bien que les statuts permanents de salariés publics ne soient pas du tout aussi fréquent qu'en France), niveau des prélèvements obligatoires.

Les auteurs délivrent en conclusion de leurs analyses relatives aux raisons du succès du modèle nordique un message résolument optimiste : il est possible de concilier bonnes performances économiques et hauts niveaux de protection sociale à base de financement public. Les pays nordiques connaissent des systèmes sociaux universels et très complets, dont le financement repose essentiellement sur l'impôt, mais aussi des systèmes qui ont été réformés, simplifiés et décentralisés. Ces pays ont connu une crise de leur modèle à la fin des années 1980 et au début des années 1990, qui les a poussés à rechercher l'efficacité en mettant en place une décentralisation parfois extrême (par exemple, les hôpitaux sont gérés par les municipalités). Le Danemark a récemment poussé la réforme jusqu'à revoir le nombre de municipalités pour faire en sorte qu'elles aient toutes plus de 30 000 habitants et à leur confier la gestion de nombreuses politiques publiques. La Suède a inventé dans les années 1950 la « politique active de l'emploi », qui est maintenant aussi un point fort du Danemark et de la Finlande. En 2003, le Danemark consacrait 1,5 % de son PIB aux mesures actives de l'emploi, la Suède 1,04 % et la Finlande 0,75 % (France : 0,82 %). La politique de l'emploi est au centre des interventions sur le marché du travail dans les trois pays. Le contrat de société pourrait se résumer de la manière suivante : le secteur privé productif bénéficie d'une assez grande liberté de fonctionnement, avec une législation du travail minimale (la Suède présente plus de rigidité que ses voisins, le Danemark est de loin le plus souple) ; en contrepartie, ce secteur productif accepte de payer des hauts salaires qui permettent, par prélèvement fiscal, de garantir que personne ne sera exclu de la société.

Quelles conclusions tirent les auteurs vis-à-vis de la « transportabilité » du modèle nordique en France et de la réforme du « modèle social français » ? Passant en revue les thèses de l'impossible transposition en France de tout ou partie des modèles nordiques (pages 93 à 115), les auteurs plaident pour la création des conditions de cette transportabilité. Leur conviction est que les pays nordiques constituent l'avant-garde de l'Europe dont rêvent bon nombre d'Européens : une Europe économiquement forte, très solidaire, finançant par de hauts prélève-

ments les services et les investissements sociaux dont ses citoyens ont besoin, organisant le marché du travail par des actions régulatrices qui corrigent la loi du marché, intervenant pour lutter contre les inégalités, la pauvreté, l'exclusion et les discriminations.

Tant le diagnostic des faiblesses et contradictions du « modèle social français » que les analyses comparatives conduites et la volonté de transposer de manière raisonnée et respectueuse de la « *path dependency* » sont à porter au crédit de la démarche des auteurs. Leurs analyses viennent largement en écho de celles proposées très récemment par Gérard Grunberg et Zaki Laïdi<sup>1</sup> sur la « fascination » qu'exercent les modèles nordiques, danois en particulier, sur le « réformisme de gauche » en France. Dans leur essai, très stimulant, sur le social-libéralisme et le tropisme de « pessimisme social » de la gauche française aujourd'hui, Gérard Grunberg et Zaki Laïdi, après avoir rendu un hommage aux approches d'Esping Andersen (dont ils opposent le pragmatisme intellectuel aux constructions théoriques des théories de la régulation), posent une question de fond, prolongeant les réflexions de Dominique Méda et Alain Lefebvre : si, intellectuellement, le modèle danois fascine, parce qu'il combine efficacité économique et justice sociale, sommes-nous prêts à l'accepter dans toutes ces dimensions ? Les auteurs nous rappellent que si les Scandinaves, danois en particulier, ont bien un « modèle », ils n'ont jamais opposé celui-ci au capitalisme anglo-saxon : le blairisme, nous disent-ils, ne s'est « jamais senti intellectuellement contesté par le modèle scandinave, d'autant que les politiques de retour à l'emploi sont en Grande-Bretagne comme au Danemark très actives et, en définitive, très proches. La vraie différence porte sur le financement de la protection sociale et les compensations financières en cas de perte d'emploi. Les Scandinaves croient suffisamment en leur propre modèle pour ne pas chercher à le théoriser ou à l'exporter, alors que les Français sont d'abord tentés de théoriser un modèle qu'ils ne sont plus sûrs de pouvoir préserver. [...] Tant sur le plan des principes que de son fonctionnement concret, le « modèle danois » est profondément différent du modèle français [...], toute une série de principes que les Danois considèrent comme essentiels font en France l'objet de blocages politiques et idéologiques considérables »<sup>2</sup>. Dominique Méda et Alain Lefebvre inscrivent également leurs réflexions dans le desserrement d'une double contrainte française : sortir du pessimisme social et faire preuve de plus de pragmatisme. « Si transposer c'est traduire, c'est-à-dire faire changer de forme, alors il n'est peut-être pas si facile de faire adopter par le génie français un certain nombre de principes, de réformes et de politiques qui fondent aujourd'hui l'efficacité du modèle nordique » (p. 115).

Traduire et transposer ce qui a réussi ailleurs, sans imiter et simplement décalquer, tel est le pari audacieux que nous proposent Dominique Méda et Alain Lefebvre. Le « génie français » et « l'efficacité nordique » ne sont pas si opposés : c'est en réformant le modèle français que l'on pourra en retrouver les valeurs fondamentales d'universalité dans l'accès aux droits sociaux. Ces réflexions sont précieuses à un moment où nos voisins se demandent quelle place tiendra la France post-référendaire pour sortir de la « panne » européenne.

Bruno CAUTRÈS

Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

CRETTIEZ (Xavier), SOMMIER (Isabelle), dir. – *La France rebelle. Tous les mouvements et acteurs de la contestation* – Paris, Michalon, 2006. 704 p.

La parution récente de la deuxième édition de *La France rebelle*, dirigée par Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, manifeste que ce qu'un projet d'éditeur – appliquer au cadre national la réussite éditoriale de *Mondes rebelles* – peut produire une entreprise scientifique de première ampleur. Le projet est ambitieux : « Présenter les différents mouvements organisés de contestation de l'ordre établi et/ou des pouvoirs publics opérant sur le sol français » (p. 25) et ce, en adoptant une perspective à la fois empruntant à l'histoire (quand et comment la contestation émerge-t-elle et se développe-t-elle ?) et à la sociologie des mouvements sociaux (qui sont les acteurs du

---

1. Gérard Grunberg, Zaki Laïdi, *Sortir du pessimisme social. Essai sur l'identité de la gauche*, Paris, Hachette Littératures/Presses de Sciences Po, 2006 (voir en particulier pages 42 à 59).

2. Gérard Grunberg, Zaki Laïdi, *ibid.*, p. 55.